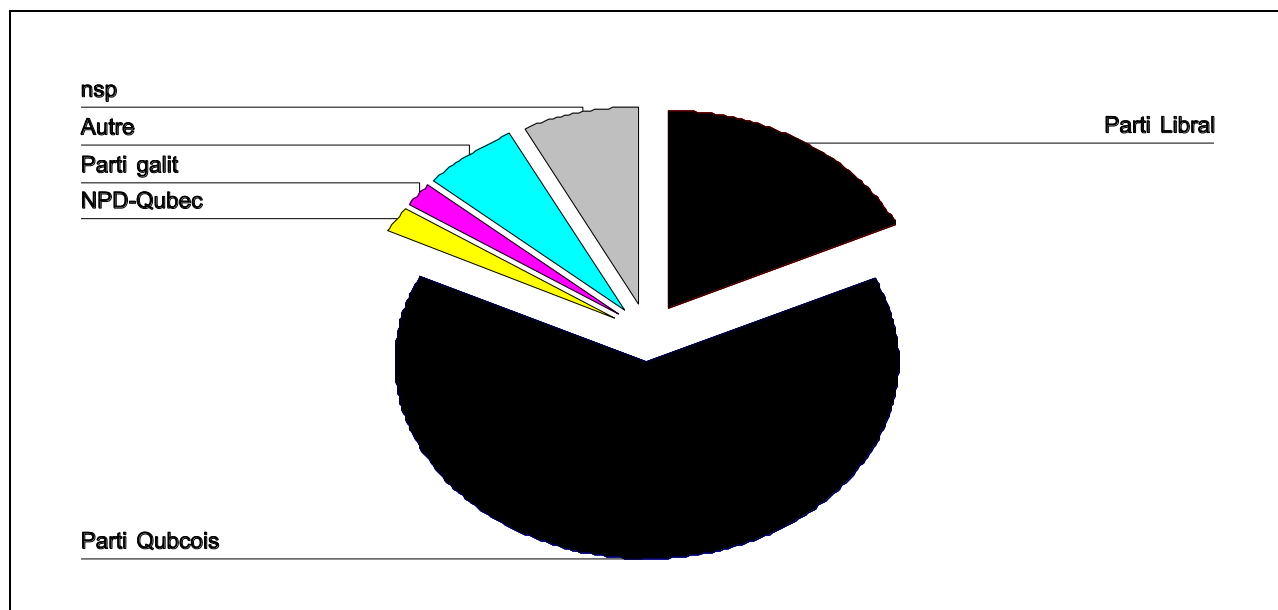


**LA LEÇON DU 26 OCTOBRE: LA PATRIE AVANT LES PARTIS**

Analyse et prospective politique à l'intention des membres du  
Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Service des communications  
Novembre 1992

## BRÈVE ANALYSE DES RÉSULTATS RÉFÉRENDAIRES



**Figure 1** Répartition de l'intention de voter NON au référendum du 26 octobre en fonction de l'allégeance partisane - mesure prise une semaine avant le tenue du scrutin.

Comme on peut le voir sur la figure présentée ci-dessus environ 18% des intentions de vote en faveur du NON provenait de sympathisants du Parti libéral. Ce qui représente 10% du total de l'électorat.

C'est donc dire que la marge gagnante obtenue lors du 26 octobre a pu être obtenue grâce à l'appui d'une fraction non-négligeable de l'électorat libéral (environ 26%).

Une analyse plus fine des résultats révèle que c'est en dehors de la région de Montréal que la corrélation entre le vote libéral et le OUI au référendum est la plus marquée (particulièrement dans la région de Québec voir pages suivantes). En corollaire, c'est dans la région de Montréal où la proportion de francophones libéraux aurait voté le plus massivement en faveur du NON.

## **PROSPECTIVE POLITIQUE**

Le résultat le plus important que risque d'entraîner la déroute référendaire des tenants de l'entente de Charlottetown, consiste en un repositionnement de la position constitutionnelle du PLQ. Celui-ci ne sera étranger au brasse-camarade suivant le retour au giron du réseau des libéraux pour le NON de même qu'au résultat des élections fédérales qui devraient se dérouler ce printemps.

## **ÉLECTIONS FÉDÉRALES**

L'impact des élections fédérales sera déterminant dans le repositionnement des partis politiques tant provinciaux que fédéraux.

Sur le plan fédéral, l'on peut s'attendre à ce que le paysage politique pour la première fois corresponde aux lignes de fractures canadiennes. La députation du parti conservateur sera balayée de la chambre des communes, les quelques survivants provenant essentiellement des provinces maritimes, si tant il s'en trouve. Le parti libéral dominera en Ontario où il se disputera l'électorat avec le nouveau parti démocratique. Dans l'Ouest, c'est le parti de Preston Manning qui enverra son contingent de députés, quelques députés néo-démocrates et libéraux compléteront le portrait. Au Québec, il va sans dire que le Bloc québécois fera le plein du vote francophone, ce qui devrait se traduire par une récolte de 40 à 50 sièges à la chambre des communes, les 25 comtés restant ou redevenant des fiefs libéraux.

Ainsi au lendemain des élections fédérales, l'on devra sans doute composer avec un gouvernement minoritaire à Ottawa. Au terme d'une alliance entre le NPD et le PLC, Jean Chrétien sera appelé à former le prochain gouvernement. Rappelons au passage que, par le passé, Pearson et Trudeau ont dû tour à tour en venir avec une entente avec les démocrates, comme Chrétien risque de devoir le faire à son tour.

Cette entente entre deux partis plus interventionnistes que les conservateurs, talonnés au Canada anglais par un Reform party, peu enclin envers le Québec, et face à des députés du Bloc québécois formant possiblement l'opposition officielle, devrait être marquée, sur le plan constitutionnel par un durcissement du ton à Ottawa face aux aspirations québécoises. Dans cette perspective, nous assisterions à Ottawa à de beaux débats opposants les députés du Québec à ceux du Canada anglais.

## L'IMPACT SUR LES PARTIS POLITIQUES QUÉBÉCOIS

Pour le parti libéral du Québec, désormais sans programme constitutionnel cohérent avec son leadership, deux avenues peuvent se dessiner. La première constituée d'une espèce de fuite vers l'avant dans le statu quo, composée d'un credo fédéraliste obtus et d'une dénégation de l'urgence de solutions au blocage constitutionnel, risque de couper le PLQ de sa base francophone à moyenne échéance. Néanmoins, les dirigeants actuels appartiennent beaucoup plus à cette avenue qu'à celle d'une quelconque avenue confédérale vers la souveraineté du Québec. Un sursaut des militants vers cette seconde avenue n'est toutefois pas impossible.

Dépendant de la performance électorale du Bloc québécois, de sa tenue en chambre, des réactions de rejet possibles du Canada anglais face aux dossiers québécois, un rapprochement entre l'aile nationaliste du PLQ et certains éléments du Bloc n'est pas exclue.

### **L'hypothèse du concordat national**

Si le Parti libéral du Québec retient dans son programme une quelconque souveraineté confédérale pour le Québec, ce rapprochement m'apparaît inévitable. Le scénario offre ici aussi deux bifurcations possibles: soit qu'à la prochaine élection provinciale, le PLQ conserve le pouvoir, soit qu'il le perde. Le second scénario m'apparaît, à l'heure actuelle le plus plausible, compte-tenu de la situation économique et de l'usure du pouvoir dont souffre déjà la PLQ.

Dans l'hypothèse probable où le Parti québécois prendrait le pouvoir vers 1994, il devra afin de gagner le référendum inscrit à son programme politique et dont l'échéance suivrait dans la première année de mandat, élargir suffisamment son option afin de gagner les votes des nationalistes libéraux, autrement il perdrait, à son tour, son référendum.

Comment y arriver?

**Première proposition stratégique** - Si le programme libéral contient la notion de souveraineté politique pour le Québec (même assortie d'un supra-parlement confédéral), le PQ devrait en tenir compte et offrir au PLQ de s'associer dans la démarche référendaire en se montrant disposé à une association plus large qu'économique avec le Canada. «De toute manière, prenons un vote de principe sur la récupération par le Québec de sa souveraineté politique, puis par la suite nous verrons ce qui peut-être acceptable par le Canada anglais comme type d'association», pourrait-on proposer au PQ.

## **L'hypothèse de la fuite vers l'avant pour le PLQ**

Il est aussi possible que le PLQ s'asservisse encore plus aux intérêts qui le contrôlent (grande entreprise, communauté anglophone, etc) et que sa direction au lieu d'assouplir ses positions dans le sens d'une plus grande ouverture vers la souveraineté, ne se retranche dans un fédéralisme obtus. En agissant ainsi, le PLQ se démarquerait du courant francophone majoritaire au Québec en adoptant des positions plus près de Jean Chrétien que de Lucien Bouchard. Il est à prévoir, dans cette seconde hypothèse, que de larges pans de son électorat francophone risqueraient de se sentir mal à l'aise dans cette sorte de fuite vers l'avant fédéraliste.

Encore ici le Parti québécois, devrait se montrer ouvert à un élargissement de son option de manière à recueillir, des récalcitrants libéraux, un appui suffisant lors du référendum. Mais la dynamique d'affrontement fraternel entre les deux grands partis provinciaux, en polarisant sur la base de l'allégeance partisane le vote référendaire, rend plus hasardeux le verdict final de l'électorat si la question retenue suit la première proposition.

**Deuxième proposition stratégique** - La proposition qui devrait être mise de l'avant afin d'obtenir une confortable majorité référendaire, advenant un durcissement fédéraliste du PLQ à plus à tenir de la souveraineté à la pièce que du vote de principe. Le PQ devrait donc modifier son programme de manière à permettre à l'électorat québécois de se prononcer sur une récupération substantielle des pouvoirs et des ressources fiscales dans un domaine d'activité important. Ainsi la question pourrait-être: «Désirez-vous que le Québec récupère tous les pouvoirs et toutes les ressources financières lui permettant d'assurer son propre développement économique?».

Cette stratégie devrait mener à un affrontement politique avec le gouvernement fédéral et le Canada anglais. Dans cette optique, la réactivité des Québécois devrait dominer.